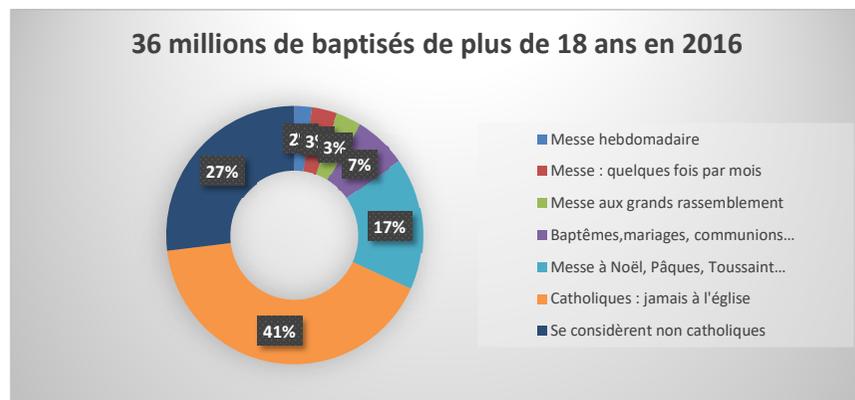


Initiation chrétienne, mariage et COVID

Aujourd'hui près de 80% des baptisés dans l'Eglise, soit s'estiment ne pas être catholiques soit n'ont plus aucun lien avec l'Eglise, alors que la plupart d'entre eux sont allés au catéchisme et ont fait leur première communion.



Source : voir dans le texte en page 22.

Cette situation fait écho à la disparition progressive des jeunes familles chrétiennes dans la plupart des diocèses de France : les mariages à l'église diminuent à grande vitesse. Or, les mariages chrétiens d'aujourd'hui font les baptêmes de demain et les prêtres d'après-demain, si bien que l'observation des ordinations de ces dernières années est le reflet des jeunes familles chrétiennes d'il y a 20 à 25 ans.

L'initiation chrétienne telle qu'elle est conçue par l'Eglise Universelle disparaît progressivement de nombreux diocèses de France. On touche là à une des principales causes (avec les multiples scandales du clergé entre 1950 à 1980) de la déchristianisation de notre pays. Cependant, quelques diocèses français continuent à donner aux enfants une initiation chrétienne complète et résistent à ce déclin général.

Le catéchisme semble ne porter des fruits que si les parents sont pratiquants et s'il est accompagné du sacrement de confirmation. Exemple : dans une paroisse du sud de la France, 16 enfants font la première communion le 30 mai 2022; le dimanche suivant, le curé constate qu'un seul d'entre eux assiste à la messe.

Le dossier

Dans notre récent dossier sur les ordinations en 2021, nous avons rappelé que l'ordination d'un prêtre est l'aboutissement d'une longue évolution qui a pu commencer quinze ou vingt ans avant (voire plus) dans la conscience du futur prêtre. Cette évolution du futur prêtre a, le plus souvent, été favorisée par l'éducation chrétienne reçue dans sa famille et la paroisse (prêtres, paroisses, catéchisme, scoutisme, etc...) où il a grandi.

A – LA COVID et les sacrements en 2020

La France connaît depuis début 2020 une épidémie de coronavirus qui s'est traduite en 2020 par la fermeture temporaire des églises. Lors de la réouverture des églises, beaucoup de paroissiens ne sont pas revenus par peur d'être contaminés. Lors des messes, des mesures de distanciation sociale ont été prises dans les églises : port du masque, occupation d'un banc sur deux, suppression de l'eau bénite, enterrements à huis clos...

Cela a eu pour résultat une baisse de la pratique religieuse et des sacrements : communion, confessions, confirmations, baptêmes, mariages. A la fin des confinements, il semble qu'une partie des paroissiens ne soit pas revenue, ayant pris l'habitude de suivre la messe à la télévision ou sur Internet. Pour les sacrements de 2020, nous disposons des informations de trois gros diocèses : Versailles, Toulouse et Toulon décrits ci-dessous :

Diocèses en 2020	Versailles	Toulouse	Toulon
Habitants	1 441 398	1 390 000	1 076 000
Catholiques baptisés	900 000	680 000	630 000
Pratiquants	58 700	?	?
Doyennés	12	12	13
Paroisses	69	63	91
Prêtres en activité dans le diocèse	164	136	259
Diacres en activité dans le diocèse	49	33	22
Séminaristes diocésains au 31/12/2020	24	11	25
Pratiquants pour un prêtre actif	358	?	
Baptisés pour un prêtre actif	5 488	5 000	2 432
Pratiquants / Population	4,1%	?	?
Pratiquants / catholiques	6,5%		

Sources : rapport d'activité 2020 de Versailles, annuaire 2022 de Toulon, stats du diocèse de Toulouse

Pour le diocèse de Versailles nous pouvons connaître l'évolution de la pratique dans le temps ; ceci surprendra tous ceux qui croient qu'il n'y a que des catholiques à Versailles :

- En 2010, d'après *La Croix* du 09/09/2010 : **80.000** pratiquants, **75** paroisses, **39** séminaristes.
- En 2020, **58.700** pratiquants, **69** paroisses, **24** séminaristes, d'après le *Rapport d'activité de 2020*.

Si on compare 2020 à 2019, pour les trois diocèses, la baisse des sacrements est de l'ordre de 40% à 50% partout : baptêmes, premières communions, confirmations, mariages. Les obsèques sont stables à Toulouse et Toulon, mais en hausse à Versailles. Cette chute des sacrements en 2020 liée au COVID se retrouve dans les chiffres ci-dessous dans les trois diocèses :

- Baptêmes : la tendance était à la baisse partout avant 2020.
- Premières communions : nous n'avons les chiffres que de Toulon qui sont en légère hausse avant 2020.
- Confirmation : globalement stables avant 2020.
- Mariages : tendance à la baisse partout avant 2020.

Diocèse de Toulouse						
	2013	2017	2018	2019	2020	2020/2019
Baptêmes	4073	3439	3419	3 305	1 502	-55%
1ères communions	?	?	1527	?	902	
Confirmations	776	897	811	792	404	-49%
Mariages	880	757	737	654	323	-51%
Obsèques	?	?	?	5 545	5 574	1%
Diocèse de Versailles						
	2013	2017	2018	2019	2020	
Baptêmes	5720	4798	4638	4 398	2 473	-44%
1ères communions	?	?	?	?	?	
Confirmations	2584	2699	3002	2 618	1 792	-32%
Mariages	831	690	740	699	319	-54%
Obsèques	?	?	5034	4 887	5 326	9%
Diocèse de Toulon						
	2013	2017	2018	2019	2020	
Baptêmes	4237	3941	3924	3 654	1 774	-51%
1ères communions	?	998	947	1 065	536	-50%
Confirmations	999	889	788	758	237	-69%
Mariages	1120	1062	1110	998	542	-46%
Obsèques	?	4806	4882	4 907	4 871	-1%

Sources : CEF carte de France des sacrements 2017,2018,2019 et diocèses.

Le 22 juillet 2022, la CEF a publié les chiffres des sacrements pour l'ensemble de la France en 2020 : ces chiffres confirment ce qui a été vu précédemment pour les trois diocèses ci-dessus.

	2019	2020	Variation
Baptêmes	204 304	112 123	-45%
Confirmations	41 205	26 096	-37%
Mariages	44 951	23 484	-48%

B - Le mariage catholique - la famille catholique

La baisse sur le long terme du mariage catholique est le cumul de deux tendances :

- Le recul du mariage en général.
- Le recul de la pratique catholique et des sacrements.

La tendance à la baisse depuis 1950 est toutefois très variable suivant les diocèses. Entre 1946 et 1950, au sortir de la guerre, 90% des premiers mariages (entre célibataires) se faisaient à l'église.

Aujourd'hui 34% des mariages français ont lieu à la fois à la mairie et à l'église : **13%** pour la région parisienne et Marseille à fortes populations étrangères non catholiques : **39%** en moyenne pour le reste de la France. Les franciliens préfèrent souvent se marier dans une église de campagne plutôt que dans leur paroisse habituelle, d'où le taux très bas observé en Ile-de-France.

Le nombre de mariages dans les diocèses pour 2018 était :

Diocèses	Mairie	Eglise	% Eglise	Diocèses	Mairie	Eglise	% Eglise
Saint-Flour	271	168	62%	La Rochelle	1 277	528	41%
Auch	362	216	60%	Cambrai	2 454	1 010	41%
Ajaccio	767	443	58%	Carcassonne	758	309	41%
Belfort	308	174	56%	Metz	2 428	978	40%
Cahors	348	196	56%	Viviers	732	293	40%
Le Puy	466	249	53%	Aix	2 400	958	40%
Bayeux	1 556	830	53%	Lille	3 681	1 454	40%
Vannes	1 575	821	52%	Bordeaux	3 493	1 367	39%
Bourges	986	509	52%	Tours	1 325	518	39%
Bayonne	1 398	718	51%	Châlons	609	236	39%
Périgueux	893	457	51%	Montauban	565	217	38%
Mende	143	73	51%	Blois	673	256	38%
Sens-Auxerre	633	323	51%	Pamiers	281	105	37%

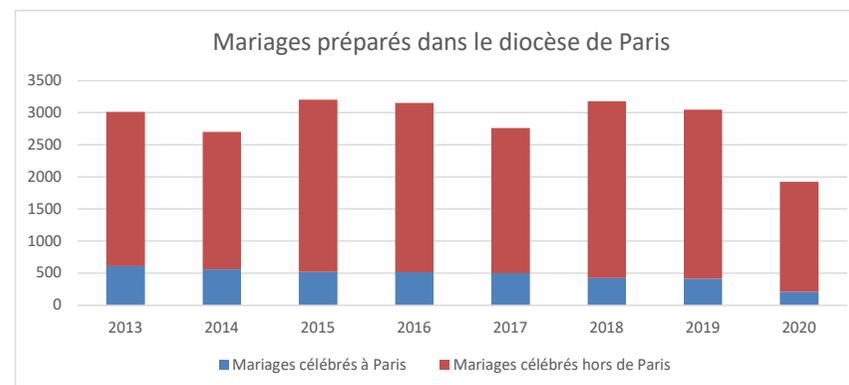
Moulins	614	312	51%	Rouen	2 017	751	37%
Sées	566	286	51%	Perpignan	878	323	37%
Evreux	1 401	707	50%	Saint-Claude	592	207	35%
Saint-Brieuc	1 233	622	50%	Orléans	1 427	498	35%
Laval	708	357	50%	Valence	1 252	433	35%
Luçon	1 481	733	49%	Le Havre	865	296	34%
Rodez	589	291	49%	Chambéry	1 014	346	34%
Autun	1 165	573	49%	Nancy	1 465	487	33%
Aire-et-Dax	783	383	49%	Saint-Etienne	1 300	427	33%
Soissons	1 189	580	49%	Nantes	2 994	970	32%
Verdun	381	185	49%	Digne	419	134	32%
Nevers	341	164	48%	Annecy	1 957	617	32%
Angers	1 819	873	48%	Strasbourg	4 789	1 495	31%
Troyes	599	287	48%	Belley-Ars	1 517	448	30%
Angoulême	646	304	47%	Nîmes	1 714	497	29%
Limoges	869	401	46%	Clermont	1 320	380	29%
Coutances	1 180	534	45%	Toulouse	2 573	737	29%
Chartres	879	397	45%	Lyon	5 035	1 388	28%
Amiens	1 203	541	45%	Besançon	1 656	454	27%
Toulon	2 484	1 110	45%	Gap	355	92	26%
Arras	3 437	1 525	44%	Avignon	1 395	353	25%
Poitiers	1 508	664	44%	Meaux	3 323	840	25%
Tarbes	356	156	44%	Grenoble	2 922	733	25%
Reims	1 213	529	44%	Montpellier	2 515	609	24%
Le Mans	1 112	478	43%	Nice	2 590	619	24%
Beauvais	1 833	787	43%	Versailles	3 108	740	24%
Saint-Dié	730	313	43%	Marseille	2 400	508	21%
Langres	327	139	43%	Evry	2 744	549	20%
Tulle	411	174	42%	Pontoise	3 199	558	17%
Agen	711	300	42%	Créteil	3 134	328	10%
Quimper	1 819	762	42%	Nanterre	3 745	380	10%
Dijon	1 102	461	42%	Paris	6 100	424	7%
Albi	773	322	42%	Saint-Denis	4 009	214	5%
Rennes	2 089	865	41%	France	144 256	48 718	34%

Sources : INSEE et CEF.

NB : les mariages à la mairie sont ceux de femmes célibataires de moins de 40 ans épousant un homme.

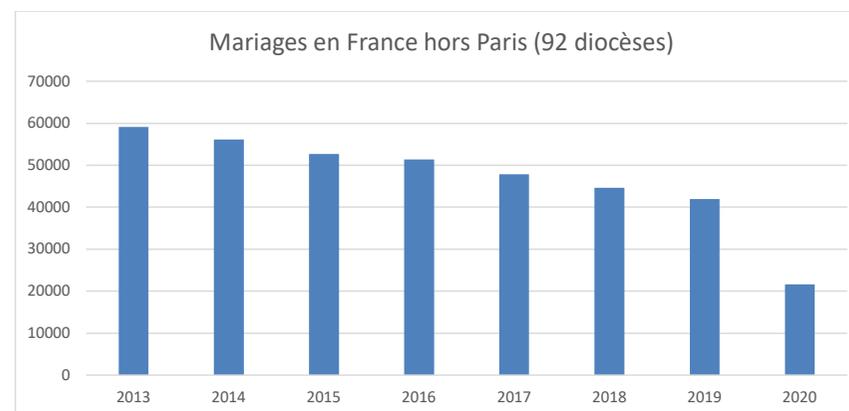
Les mariages dans le diocèse de Paris

En 2018, nous voyons ci-dessus que **424** mariages catholiques ont été célébrés à Paris. Cependant, le *Panorama de L'Eglise de Paris* en 2018 nous apprend qu'en 2018, **2755** mariages parisiens ont eu lieu en province ou à l'étranger, car beaucoup de parisiens préfèrent se marier à la campagne. Au total, **3179** mariages catholiques ont été préparés dans le diocèse de Paris qui reste un des diocèses de France les plus attachés au mariage catholique. Cette observation pour 2018 est valable pour toute la décennie 2010-2020.



Source : Panorama économique du diocèse de Paris

Alors que le nombre de mariages catholiques reste stable à Paris de 2013 à 2019, la tendance pour les 92 autres diocèses de France est une baisse de 29% sur six ans. Cette baisse est bien sûr variable suivant les diocèses (source : CEF).



Dans le cadre de ce déclin (ou plutôt : cette disparition progressive) en dehors de Paris, on peut noter que la majorité des nouveaux époux n'ont pas reçu le sacrement de confirmation pourtant exigé par l'Eglise Catholique.

De 2013 à 2019, en 6 ans les mariages ont baissé dans des proportions plus ou moins grandes suivant les diocèses (source : CEF)

Diocèses	2019/2013	Diocèses	2019/2013	Diocèses	2019/2013	Diocèses	2019/2013
Digne	7%	Belfort	-21%	Evreux	-26%	Chartres	-34%
Limoges	3%	La Rochelle	-21%	Aix-et-Arles	-27%	Tulle	-34%
Gap	-4%	Perpignan	-21%	Saint-Dié	-27%	Mende	-34%
Troyes	-4%	Arras	-21%	Aire-et-Dax	-27%	Amiens	-35%
Avignon	-8%	Metz	-22%	Langres	-28%	Coutance	-35%
Carcassonne	-11%	Nice	-22%	Albi	-29%	Cambrai	-36%
Toulon	-11%	Bayonne	-23%	Reims	-29%	Bourges	-37%
Cahors	-12%	Soissons	-23%	Bayeux	-29%	Angers	-37%
Ajaccio	-12%	Clermont-Fer.	-24%	Lyon	-29%	Agen	-37%
Beauvais	-13%	Nîmes	-24%	Quimper	-29%	Verdun	-38%
Montpellier	-13%	Le Mans	-24%	Besançon	-30%	Belley-Ars	-38%
Auch	-15%	Châlons	-24%	Lille	-30%	Orléans	-39%
Nevers	-15%	Poitiers	-24%	Tours	-31%	Saint-Etienne	-39%
Rennes	-16%	Chambéry	-24%	Dijon	-31%	Nancy	-40%
Rouen	-17%	Sens	-24%	Autun	-31%	Moulins	-41%
Valence	-17%	Le Puy	-25%	Tarbes	-31%	Saint-Claude	-41%
Saint-Flour	-18%	Sées	-25%	Marseille	-32%	Viviers	-42%
Montauban	-18%	Luçon	-25%	Anancy	-32%	Blois	-45%
Pamiers	-19%	Nantes	-25%	Laval	-33%	Le Havre	-47%
Rodez	-20%	Strasbourg	-25%	Angoulême	-33%	Grenoble	-50%
Vannes	-20%	Toulouse	-26%	Périgueux	-33%	Bordeaux	-51%

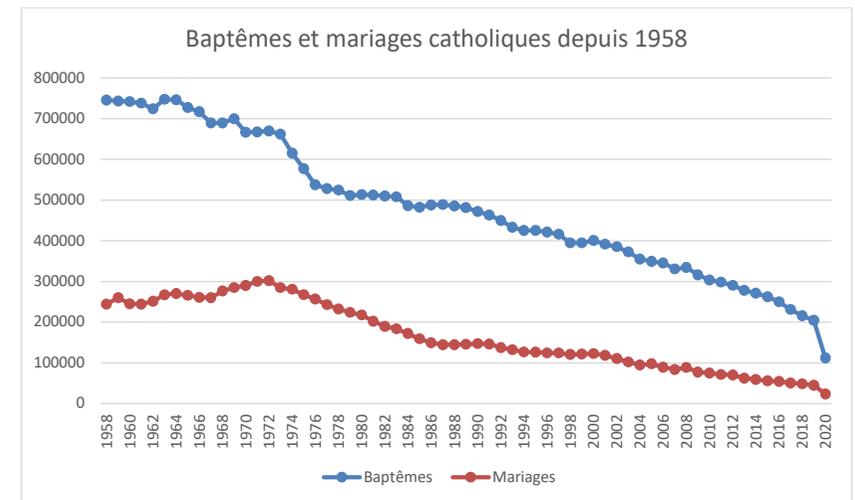
NB : dans le tableau ci-dessus nous n'avons pas inclus les diocèses de l'Ile-de-France car (à l'exception de Paris) nous ne connaissons pas le nombre de mariages préparés dans le diocèse et célébrés hors du diocèse.

Conclusion sur les mariages

Hormis quelques diocèses, le sacrement de mariage disparaît rapidement dans la majorité des diocèses. Ceci annonce à moyen terme la **disparition des familles catholiques françaises dans ces diocèses.**

En 2020, 23 484 (- 48% par rapport à 2019) mariages ont eu lieu à l'église pour un total de 147 000 mariages civils. Il n'est pas du tout sûr que le creux de 2020 sera comblé dans les années suivantes.

C - Le sacrement de baptême



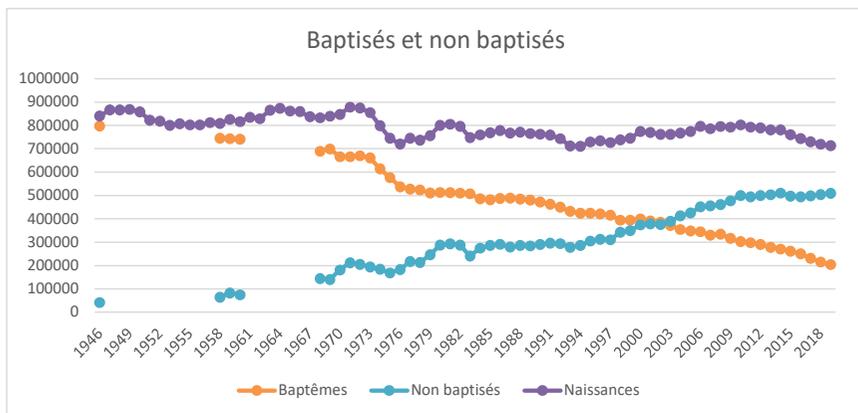
Par le sacrement de baptême l'homme devient enfant de Dieu et membre de l'Eglise. C'est la première étape de l'initiation chrétienne qui se fait habituellement à la naissance ou dans les premières années. Ce sont alors les parents qui décident de faire baptiser leur enfant.

Depuis 1958, mariages et baptêmes évoluent évidemment dans la même direction. Chaque mariage sera suivi de baptêmes dans les 10 années suivantes car les femmes se marient de plus en plus tard.

Voir le chapitre F ci-après « Mariages d'aujourd'hui – baptêmes de demain ».

NB : à partir 1974-1975-1976 on observe une chute de 130.000 baptêmes, chute due aux avortements (voir nos dossiers sur l'avortement). C'est un événement majeur de la déchristianisation de notre pays, événement rarement mentionné.

Nous pouvons aussi regarder comment les baptêmes ont évolué par rapport aux naissances depuis 1945, époque où environ 95% des enfants nés en France étaient baptisés (sources INSEE, INED et CEF) :



Pour les baptêmes on peut observer trois périodes :

- De 1946 à 1973 : baby-boom avec stabilité des naissances à un haut niveau et baisse progressive des baptêmes de 95% des naissances en 1946 à 77% des naissances en 1973.
- En 1974-1975-1976 : le choc de l'avortement touche essentiellement les catholiques : perte de 124.000 baptisés sur trois ans. (Voir nos dossiers sur l'avortement). Ce choc ne semble pas avoir été remarqué par le clergé.
- A partir de 1977 la courbe des baptêmes reprend la pente qu'elle avait de 1946 à 1973, mais décalée car il manque chaque année 120.000 à 130.000 baptêmes dus aux avortements.

La croissance des non-baptisés se fait par :

- La baisse des baptêmes chez les catholiques français.
- L'augmentation des naissances d'enfants d'immigrés non-catholiques à la suite du décret du 29 avril 1976, décret dit de « regroupement familial ».

Le tableau ci-dessous donne la situation des diocèses en **2017** :

Diocèses	Naissances	Baptêmes	%	Diocèses	Naissances	Baptêmes	%
Saint-Flour	966	639	66%	Saint-Claude	2 381	850	36%
Coutances	4 722	2810	60%	Sens	3 564	1269	36%
Vannes	6 571	3781	58%	Quimper	8 303	2937	35%
Laval	3 026	1732	57%	Nancy	7 373	2564	35%
Luçon	6 280	3546	56%	Strasbourg	20 656	7151	35%
Verdun	1 674	922	55%	Agen	2 827	978	35%
Le Puy	2 125	1160	55%	Carcassonne	3 444	1161	34%
Belfort	1 521	807	53%	Belley-Ars	6 696	2250	34%

Saint-Dié	3 186	1674	53%	Montauban	2 821	941	33%
Mendes	725	370	51%	Orléans	7 748	2564	33%
Metz	10 471	5320	51%	Clermont	6 537	2137	33%
Sées	2 516	1272	51%	Perpignan	4 522	1458	32%
Bayeux	6 754	3401	50%	Bordeaux	16 941	5458	32%
Ajaccio	2 816	1416	50%	La Rochelle	5 072	1630	32%
Moulins	2 786	1393	50%	Viviers	3 319	1046	32%
Arras	16 404	8083	49%	Nantes	15 882	5002	31%
Tarbes	1 927	943	49%	Limoges	4 428	1388	31%
Nevers	1 704	827	49%	Tours	6 322	1957	31%
Bourges	4 268	2058	48%	Beauvais	10 414	3181	31%
Angers	8 826	4179	47%	Rouen + Le Havre	14 580	4369	30%
Dax	3 500	1646	47%	Blois	3 089	911	29%
Langres	1 527	712	47%	Troyes	3 472	1022	29%
Bayonne	6 225	2890	46%	Chambéry	4 580	1324	29%
Rodez	2 247	1041	46%	Nîmes	7 585	2140	28%
Amiens	5 835	2676	46%	Digne	1 373	387	28%
Périgueux	3 024	1378	46%	Montpellier	12 939	3550	27%
Poitiers	6 714	3005	45%	Valence	5 512	1492	27%
Soissons	5 979	2617	44%	Annecy	10 213	2736	27%
Auch	1 504	656	44%	Besançon	8 570	2257	26%
Avignon	6 547	2806	43%	Versailles	18 530	4798	26%
Autun	5 254	2230	42%	Grenoble	14 238	3673	26%
Cahors	1 151	487	42%	Nice	11 987	2986	25%
Saint-Brieuc	5 285	2200	42%	Lyon	27 248	6597	24%
Le Mans	5 781	2323	40%	Gap	1 288	310	24%
Pamiers	1 341	537	40%	Marseille + Aix	25 736	6056	24%
Dijon	5 199	2058	40%	Saint-Etienne	8 956	1966	22%
Evreux	6 508	2575	40%	Paris	27 589	6021	22%
Albi	3 533	1397	40%	Meaux	19 063	4160	22%
Tulle	1 837	717	39%	Toulouse	16 436	3439	21%
Angoulême	3 072	1197	39%	Nanterre	23 318	4397	19%
Lille + Cambrai	33 002	12811	39%	Evry	19 698	3334	17%
Rennes	11 307	4368	39%	Pontoise	19 730	3148	16%
Chartres	4 814	1844	38%	Créteil	21 362	3223	15%
Reims + Châlons	8 811	3370	38%	Saint-Denis	29 963	2391	8%
Toulon	10 585	3941	37%	France	736 155	230 422	31%

Sources : CEF et INSEE

Pour la France entière en 2017, les baptêmes représentaient 31% des naissances. Les baptêmes représentaient **18%** des naissances en Ile-de-France et **36%** dans le reste de la France. En 2020, la France métropolitaine a connu 112.123 baptêmes pour 697.000 naissances (source INED) soit un taux de baptisés de 16%, moitié de celui de 2017.

De 1946 jusqu'à aujourd'hui la tendance à la baisse est générale, dans tous les diocèses, mais dans des proportions variables suivant la rapidité de la déchristianisation des familles et suivant la proportion de familles immigrées non-catholiques dans chaque diocèse.

D - Le sacrement de confirmation

Nous avons écrit deux dossiers sur le sacrement de confirmation auxquels chacun pourra se reporter. Nous ne faisons ici que quelques rappels :

Rappel n°1 : le canon n°891 du Code de Droit Canonique stipule : « *Le sacrement de confirmation sera conféré aux fidèles aux alentours de l'âge de raison, à moins que la conférence des Évêques n'ait fixé un autre âge, ou qu'il n'y ait danger de mort ou bien que, au jugement du ministre, une cause grave ne conseille autre chose.* » Cette référence à l'âge de raison était déjà mentionnée lors du Concile de Trente (1545-1563).

Rappel n°2 : le catéchisme de l'Église Catholique indique en la page 282 : « *Tout baptisé non encore confirmé peut et doit recevoir le sacrement de Confirmation.* »

Rappel n°3 : Le décret sur le Ministère et la Vie des Prêtre PRESBYTERORUM ORDINIS, signé par Paul VI lors du Concile de Vatican 2, le 7 décembre 1965, stipule au paragraphe 5 : « *On voit donc alors comment l'Eucharistie est bien la source et le sommet de toute l'évangélisation : tandis que les catéchumènes sont progressivement conduits à y participer, les fidèles, déjà marqués par le baptême et la confirmation, trouvent en recevant l'Eucharistie leur insertion plénière dans le Corps du Christ.* »

Rappel n°4 : le canon n°1065 du Code de Droit Canonique stipule : « *Les catholiques qui n'ont pas encore reçu le sacrement de confirmation le recevront avant d'être admis au mariage, si c'est possible sans grave inconvénient.* »

Ceci nous permet de comprendre pour quoi Bossuet pouvait écrire dans son catéchisme du diocèse de Meaux : « *Nous partageons ceux qu'il faut inscrire en deux ordres ou en deux classes : 1 – La première classe est de ceux qui commencent et qui peuvent être préparés à la confirmation. 2 – La seconde classe est de ceux qui sont déjà plus avancés, et que l'on prépare à la première communion. Selon ces deux classes, nous proposons des catéchismes différents.* »

Malgré toutes ces exigences de l'Église de façon constante depuis 2000 ans jusqu'à Vatican 2 et au pape François, les évêques français décident en 1983 de renverser l'ordre des sacrements et de confirmer les enfants entre 12 et 16 ans. Il s'en suit un effondrement des confirmations et le clergé français ne demande plus la confirmation pour le mariage.

La situation actuelle diffère suivant les diocèses en 2019 (source CEF) :

Diocèses	Baptêmes	Confirmations	C/B	Diocèses	Baptêmes	Confirmations	C/B
Paris	5 518	4 551	82%	Rennes	4 116	637	15%
Nanterre	4 171	2 670	64%	Le Mans	2 172	328	15%
Versailles	4 398	2 618	60%	Bayeux	2 857	427	15%
Dijon	1 614	761	47%	Limoges	1 164	166	14%
Bayonne	2 520	1 049	42%	Poitiers	2 457	348	14%
Avignon	1 661	691	42%	Nancy	2 154	300	14%
Saint-Flour	690	277	40%	Rodez	1 004	139	14%
Vannes	2 962	1 100	37%	Montauban	782	108	14%
Marseille	2 414	746	31%	Nîmes	1 859	255	14%
Nice	3 059	945	31%	Cahors	505	69	14%
Créteil	2 616	791	30%	Perpignan	1 256	169	13%
Blois	819	246	30%	Troyes	930	117	13%
Mende	302	86	28%	Luçon	3 129	389	12%
Pontoise	2 897	784	27%	Reims	1 972	239	12%
Strasbourg	6 333	1 712	27%	Le Havre	933	112	12%
Aire et Dax	1 406	379	27%	Annecy	2 450	294	12%
Évry	2 596	697	27%	Autun	1 963	234	12%
Saint-Denis	1 892	498	26%	Bordeaux	4 766	567	12%
Gap	318	83	26%	Pamiers	414	49	12%
Nantes	4 440	1 087	24%	Angers	3 555	412	12%
Chartres	1 609	391	24%	Saint-Etienne	1 768	204	12%
Tarbes	845	204	24%	Amiens	2 426	276	11%
Toulouse	3 305	792	24%	Chambéry	1 161	128	11%
Moulins	1 226	280	23%	Périgueux	1 207	132	11%
Ajaccio	1 353	306	23%	Aix-et-Arles	3 524	380	11%
Tours	1 689	374	22%	Clermont	1 995	215	11%
Metz	4 426	965	22%	Grenoble	3 108	334	11%
Le Puy	1 035	225	22%	Lille	6 395	657	10%
Digne	416	89	21%	Nevers	713	70	10%
Beauvais	2 920	623	21%	Tulle	664	65	10%
Orléans	1 819	383	21%	Angoulême	942	92	10%
Belley-Ars	1 964	405	21%	Verdun	747	71	10%
Toulon	3 680	758	21%	Viviers	939	87	9%
Besançon	2 010	409	20%	Rouen	3 145	286	9%
Auch	631	126	20%	Soissons	2 400	197	8%
Meaux	3 374	659	20%	Evreux	2 248	183	8%
Albi	1 163	227	20%	Montpellier	4 590	370	8%
Lyon	6 075	1 050	17%	Saint-Dié	1 304	100	8%
Agen	917	153	17%	Saint-Claude	757	58	8%
Valence	1 449	234	16%	Bourges	1 729	131	8%
Laval	1 484	239	16%	Châlons	1 051	72	7%
Saint-Brieuc	1 945	313	16%	Cambrai	4 750	321	7%
Sens-Auxerre	981	157	16%	Langres	693	38	5%
Sées	1 129	177	16%	La Rochelle	1 628	79	5%
Carcassonne	1 079	169	16%	Arras	6 988	304	4%
Quimper	2 520	394	16%	Belfort	663	17	3%
Coutances	1 980	309	16%	France	204 259	42 630	21%

Remarque 1 / Les trois gros diocèses de la région parisienne peuvent être comparés aux trois gros diocèses du nord de la France. Leurs attitudes vis-à-vis de la confirmation sont radicalement différentes.

On pourra noter que les trois diocèses d'Ile-de-France ont 3 propédeutiques, 4 séminaires et une petite centaine de séminaristes alors que les diocèses du Nord ont ouvert une propédeutique en septembre 2021 mais n'ont plus de séminaire et une quinzaine de séminaristes. (D'après le document du dernier 2021 pour le Nord)

		2013	2017	2018	2019
Paris Nanterre Versailles	Confirmations	8 634	9 440	9 608	9 839
	Baptêmes	17 322	15 216	14 858	14 087
	Conf. / Baptêmes	50%	62%	65%	70%
Lille Cambrai Arras	Confirmations	2 003	1 572	1 549	1 282
	Baptêmes	25 702	20 894	19 231	18 133
	Conf. / Baptêmes	8%	8%	8%	7%

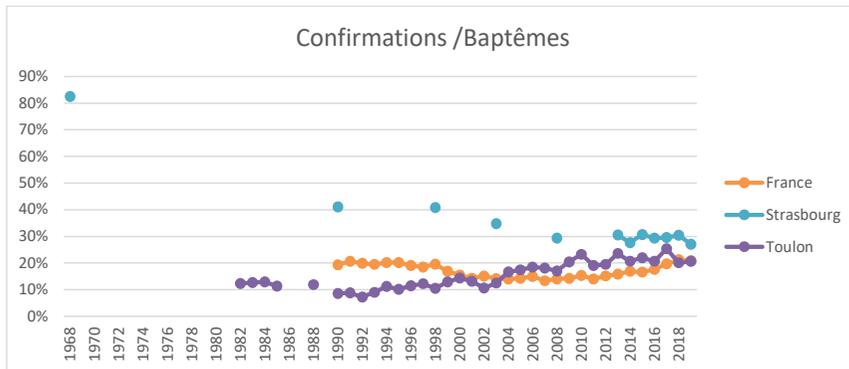
Sources : CEF

Remarque 2 / Depuis quelques années, les diocèses d'Avignon, de Dijon et de Saint-Flour sont revenus à la confirmation dès l'école primaire. Mgr Minnerath, évêque de Dijon a écrit en 2016 un petit livre *Quel avenir pour la confirmation ?*

		2013	2017	2018	2019
Avignon Dijon Saint-Flour	Confirmations	527	1 704	2 474	1 729
	Baptêmes	5 446	5 503	3 799	3 965
	Conf. / Baptêmes	10%	31%	65%	44%

Sources : CEF

Evolution à long terme de la confirmation



A notre connaissance il n'y a pas de statistiques antérieures à 1990 à l'exception du diocèse de Strasbourg qui a publié en 2018 un excellent fascicule *La vitalité du diocèse de Strasbourg en chiffre* et du diocèse de Toulon dont un tableau donne les actes de catholicité depuis 1982.

Le diocèse de Strasbourg

A propos de la confirmation, le diocèse de Strasbourg écrit de manière très lucide : « En 1969, il y a 85% de confirmations par rapport aux baptêmes de la même année ; en 2000, seulement 35% et en 2016 : 30%. Si l'on considère que les confirmés de 2016 ont 15 ans, le taux est de 18% par rapport aux baptisés de 2001, ce qui indique que les 4/5 des baptisés ne sont plus confirmés. »

Conclusion sur la confirmation

Avant 1970, on donnait la confirmation à l'école primaire, et, traditionnellement l'enfant devait connaître le *Notre Père*, le *Je vous Salue Marie*, le *Credo* et les *Dix Commandements*. Ensuite l'enfant poursuivait le catéchisme en vue de la première communion. Depuis les années 80, l'abandon de la confirmation précoce par les évêques français a conduit à la **disparition progressive de la confirmation** dans la grande majorité des diocèses avec des conséquences sur les mariages, les familles et les vocations sacerdotales...

En 2020, année de la COVID et des confinements, les diocèses de France ont confirmé 23 484 personnes. C'est le nombre de confirmations que donnait **certaines années** Mgr Nicolas de Briroy dans son diocèse de Coutance à la fin du XVI^e siècle. En effet, Mgr Nicolas de Briroy qui, à son arrivée en 1597 à Coutances avait **71 ans**, trouva le diocèse dévasté par les guerres contre les protestants. Evêque pendant 23 ans, il parcourait sans cesse son diocèse (malgré les conditions de l'époque et son grand âge), et confirma plus de 300 000 personnes, autant dire tout le diocèse qui comptait alors 319 paroisses et 53 000 familles. <https://www.cotentine.fr/normandie/la-manche/nes-dans-la-manche/de-briroy-nicolas>

E - Catéchisme et première communion

En 1994, le CNER (Centre National de l'Enseignement Religieux) effectuait une enquête sur la fréquentation du catéchisme en classe de CE2 – CM1 – CM2 pour estimer les taux de catéchisation des diocèses de France.

Le taux de catéchisation était calculé en comparant le nombre d'enfants inscrits au catéchisme avec le nombre total d'enfants scolarisés en France dans les niveaux correspondant.

Le recensement montrait que, pour la France entière, **42%** des enfants scolarisés de cette tranche d'âge étaient inscrits au catéchisme. Parmi les baptisés de la même tranche d'âge, le taux de catéchisation était de **68%**.

1993-1994	Catéchisés	%	Scolarisés	Baptisés
Centre	53 129	41,4%	128 331	
Centre-Est	114 837	41,1%	279 409	
IEst	136 282	59,6%	228 661	
Ile-de-France	104 922	24,8%	423 073	
Midi	49 554	43,0%	115 242	
Nord	191 129	47,4%	403 226	
Ouest	170 766	56,2%	303 854	
PACA	72 208	30,8%	234 442	
Sud-ouest	78 362	42,6%	183 948	
France	971 189	42,2%	2 300 185	1 426 928
Catéchisés / baptisés		68%		

Source : CNER + CEF

La forte disparité entre les régions est liée au degré **d'engagement des familles catholiques** et à l'importance de l'immigration. Pour la région Ouest où l'immigration était relativement faible les résultats étaient les suivants :

Diocèses	Scolarisés	Catéchisés	Taux de catéchisation
Luçon	21 531	17 683	82,1%
Coutances	20 096	13 843	68,9%
Laval	12 051	7 762	64,4%
Sées	12 034	7 749	64,4%
Vannes	25 549	16 282	63,7%
Rennes	33 867	18 508	54,6%
Saint-Brieuc	20 496	10 677	52,1%
Le Mans	20 868	10 756	51,5%
Quimper	32 380	16 600	51,3%

Angers	31 716	16 090	50,7%
Nantes	46 631	22 213	47,6%
Bayeux	26 564	12 612	47,5%
Total	303 783	170 775	56,2%

Source : CNER

Connaissant le nombre d'enfants inscrits au catéchisme en France, il est intéressant de savoir combien parmi eux ont fait leur première communion. Nous n'avons malheureusement pas de chiffres des diocèses, mais seulement le total des premières communions pour la France entière.

Sachant que la première communion se fait en moyenne en CM1, nous avons pris les chiffres de première communion de 1993, 1994 et 1995. Ce qui nous permet de calculer que **79%** des enfants inscrits au catéchisme faisaient leur première communion. Nous poussons alors l'analyse jusqu'à la confirmation que se fait en moyenne à l'âge de 14 ans.

Nous comparons alors à l'enquête effectuée sur les catéchisés en 2016-2017 :

Années	Etapas	Enfants	Etape N+1 / N
1984-1985-1986	Naissances	2 306 838	
1985-1986-1987	Baptêmes	1 426 928	62%
1993-1994	Catéchisés	971 189	68%
1993-1994-1995	1 ^{ère} Communion	771 269	79%
1998-1999-2000	Confirmation	201 240	26%
Années	Etapas	Enfants	Etape N+1 / N
2007-2008-2009	Naissances	2 375 449	
2008-2009-2010	Baptêmes	953 906	40%
2016-2017	Catéchisés	380 072	40%
2016-2017-2018	1 ^{ère} Communion	300 257	79%
2021-2022-2023	Confirmation	???	

Sources : CNER, CEF, INSEE.

Les chiffres ci-dessus sont à prendre comme des **ordres de grandeur**, par exemple pour **62%** retenir « environ 60% », pour **79%** retenir « environ 80% ».

Comment lire ce tableau qui concerne les chiffres de la France entière (métropole) :

1/ Au cours des trois années 1984-1985-1986, il y a eu 2,3 millions de naissances en France dont 1,4 millions ont été baptisés à la demande de leurs parents soit **62%**.

2/ Lorsque ces enfants baptisés sont arrivés en CE1, CM1 et CM2, pour **68%** d'entre eux, les parents ont voulu une éducation chrétienne en les envoyant au catéchisme.

3/ Parmi les enfants du catéchisme, **79%** ont fait la première communion.

4/ Si l'enfant était confirmé avant la première communion, vers l'âge de 7 à 8 ans comme le demande l'Eglise, on aurait autant de confirmations que de premières communions. Or, après la première communion, tout s'écroule, si bien que ¼ seulement des enfants vont jusqu'à la confirmation qui ferait d'eux des chrétiens à part entière. Ce passage à la confirmation ne dépend plus des parents, mais de l'âge de la confirmation, donc des choix des évêques de chaque diocèse.

5/ La deuxième partie du tableau suit le même raisonnement avec les chiffres de la génération inscrite au catéchisme en 2016-2017. Les baptisés et catéchisés sont beaucoup moins nombreux et nous avons fait l'hypothèse que le taux de premières communions parmi les catéchisés était le même qu'en 1993-1994.

Comme toujours, la situation varie suivant les diocèses. Nous avons pu recueillir les informations de quelques diocèses pour 2017 ou 2019.

	Baptêmes	1 ^{ère} Com	1 ^{ère} /Bap	Confirmation	Conf/1 ^{ère} Com
Strasbourg – 2017	7151	5848	82%	2113	36%
Arras – 2019	6988	3607	52%	304	8%
Toulouse – 2019	3305	1577	48%	792	50%
Toulon – 2019	3654	1065	29%	758	71%
Paris – 2017	6028	5280	88%	4551	86%

Sources : diocèses ou CEF.

NB : à côté du nom du diocèse nous avons mis l'année concernée.

Comment lire le tableau :

1/ Les chiffres donnés pour un diocèse sont de la même année (par exemple 2017 pour Strasbourg) alors qu'il faudrait dans la réalité faire comme pour le tableau précédent : par exemple prendre les baptêmes 8 ans avant la première communion qui se fait en moyenne à 9 ans ; ces chiffres du tableau permettent seulement de comparer les diocèses entre eux et de voir les tendances.

2/ Tous les chiffres sont ceux fournis par les diocèses à l'exception des 1^{ères} communions de Paris qui sont une **estimation** (ne retenir que l'ordre de grandeur).

3/ La quatrième colonne, ratio des premières communions par rapport aux baptêmes indique la propension des parents catholiques à vouloir donner une éducation catholique à leurs enfants. La motivation est très élevée à Paris et Strasbourg, mais faible à Toulon.

4/ La sixième colonne est le nombre de confirmations pour 100 premières communions. Le chiffre serait de 100% si la confirmation avait lieu avant la première communion dès l'âge de raison. Plus le ratio est fort, comme à **Paris** ou **Toulon**, plus le clergé motive les enfants et les familles jusqu'à une initiation chrétienne complète.

5/ Plus le ratio confirmation / 1^{ère} communion est faible (comme à Arras) plus grand est **l'échec de la confirmation tardive** (à partir de 15-16 ans d'après www.arras.catholiques.fr).

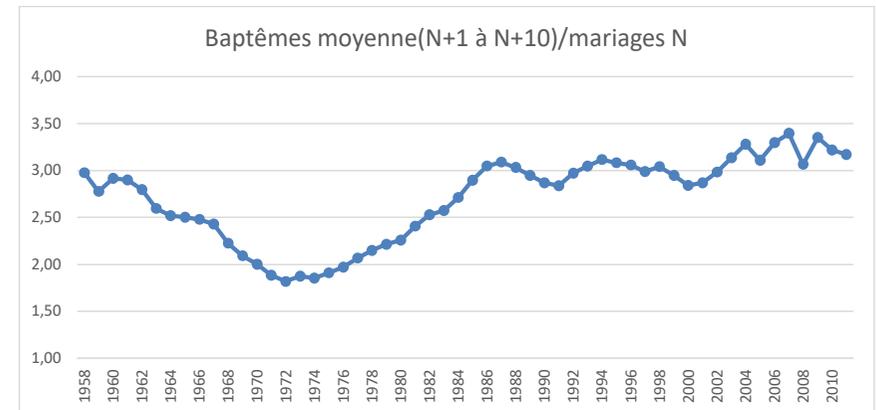
F – Mariages d'aujourd'hui : baptêmes de demain

Pour permettre aux jeunes fiancés catholiques de faire face au combat spirituel qu'ils auront à mener dans la construction de leur famille chrétienne et l'éducation de leurs enfants, l'Eglise prévoit deux sacrements :

- Le sacrement de confirmation pour chacun des parents.
- Le sacrement de mariage.

Avec l'abandon de la confirmation par le clergé et l'abandon du sacrement de mariage par les futurs parents, beaucoup d'enfants baptisés sont issus de parents qui n'ont pas reçu le sacrement de mariage.

Ci-dessous, nous mettons en relations les baptêmes et les mariages catholiques en nous rappelant que beaucoup de parents non mariés à l'église font baptiser leurs enfants car, s'ils ne croient pas au sacrement de mariage, ils restent cependant attachés au baptême.



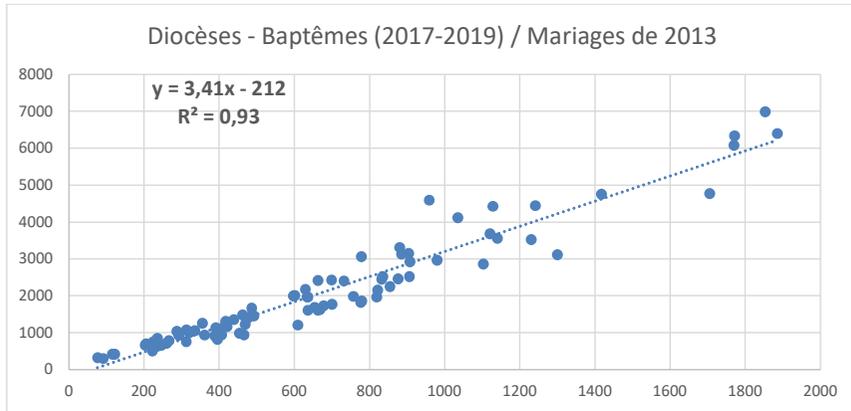
La courbe ci-dessus compare le nombre de mariages en une année N à la moyenne des baptêmes pour les 10 années de N+1 à N+10. Jusqu'en 1972, conséquence du baby-boom des années 50, les mariages augmentant plus vite que les baptêmes, le ratio descend. A partir de 1973, le nombre de mariage diminue assez rapidement au moment où le nombre de ménages en âge d'avoir des enfants est très important, si bien que, malgré la baisse générale du nombre d'enfants par femme, les baptêmes baissent moins vite que les mariages : donc le ratio remonte.

A partir de 1986 jusqu'à aujourd'hui, le ratio se stabilise légèrement au-dessus de 3 baptêmes pour un mariage. NB : cela ne veut pas dire qu'il y a trois enfants par couple marié car beaucoup de baptêmes se font hors mariage.

Cette stabilité du ratio entre 3 et 3,3 **est stable dans le temps** depuis 1986. Regardons s'il est stable dans l'espace en comparant les diocèses.

Partons des mariages de 2013 et comparons les à la moyenne des baptêmes de 2017 à 2019 en faisant l'hypothèse que cette moyenne est proche de la moyenne 2014 à 2023 s'il n'y avait pas eu d'effet COVID. Ceci se vérifie sur longue période : la moyenne (N+1 à N+10) est égale à la moyenne (N+4 à N+6) à **2% près depuis 1958**.

NB : nous n'incluons pas les diocèses de la région parisienne car beaucoup de mariages d'habitants de cette région ont lieu en dehors de la région (voir plus haut).



Nous voyons que les diocèses s'alignent parfaitement avec une corrélation extrêmement forte : R²=0.93 et que le ratio de 3,41 est très proche de la tendance historique.

Ceci nous indique que la tendance générale française se retrouve dans tous les diocèses : bien qu'il y ait des différences entre les diocèses, **tous les diocèses évoluent d la même façon.**

Regard sur l'avenir (hors effet COVID)

Sur les années 2020 et 2021, il y a un effet COVID connu de tous. Regardons cependant ce que l'on peut attendre de la décennie en cours s'il n'y avait pas eu d'effet COVID.

Sachant qu'il y a eu 45.000 mariages en 2019, en prenant un ratio baptêmes sur mariage de 3,2 à 3,4, on peut dire que de 2020 à 2029 il y aura en moyenne

Entre 144.000 et 153.000 baptêmes par an

En d'autres termes, les mariages d'aujourd'hui font les baptêmes de demain : la chute récente des mariages se traduira par une chute des baptêmes au cours de la décennie en cours.

Tendance de long terme – baptêmes en France

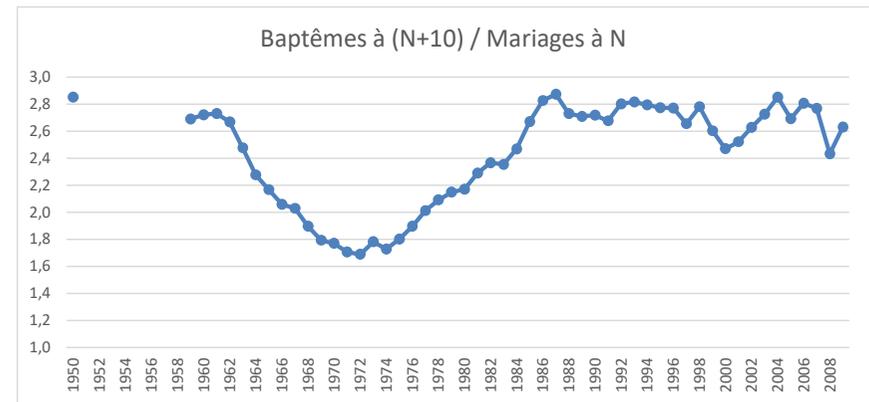
La tendance de long terme (hors effet COVID) se lit sur le tableau ci-dessous.

NB : la décennie 2020 commence avec une année 2020 marquée par les confinements : il n'y a eu que 112 123 baptêmes en 2020 soit une baisse de 45% par rapport à l'année précédente. On est déjà en-dessous de la moyenne attendue pour la décennie 2020-2029.

Baptêmes en France	Moyenne annuelle	Tendance
1960 à 1969	721 000	
1970 à 1979	595 000	-17%
1980 à 1989	495 000	-17%
1990 à 1999	430 000	-13%
2000 à 2009	357 000	-17%
2010 à 2019	260 000	-27%
2020 à 2029	150 000	-42%

Source : CEF et prospective de la vérité des chiffres

Pour compléter cette perspective de long terme on peut comparer les mariages en année N aux baptêmes en année N+10, Courbe ci-dessous (source CEF et INED pour les mariages catholiques depuis 1950) :



On observe un ratio autour de **2,8** pour les mariages de 1950 à 1962 et de 1986 à 2008, avec une légère tendance à la baisse vers **2,6** depuis l'an 2000.

Si l'on part des 45.000 mariages de 2019, le ratio 2,6 donne 117.000 baptêmes en 2029 et le ratio 2,8 donne 126.000. Ce qui nous donne une perspective de **120.000** baptêmes par an à l'horizon 2030. Ceci est tout à fait cohérent avec une moyenne de 150.000 baptêmes par an pour la décennie en cours.

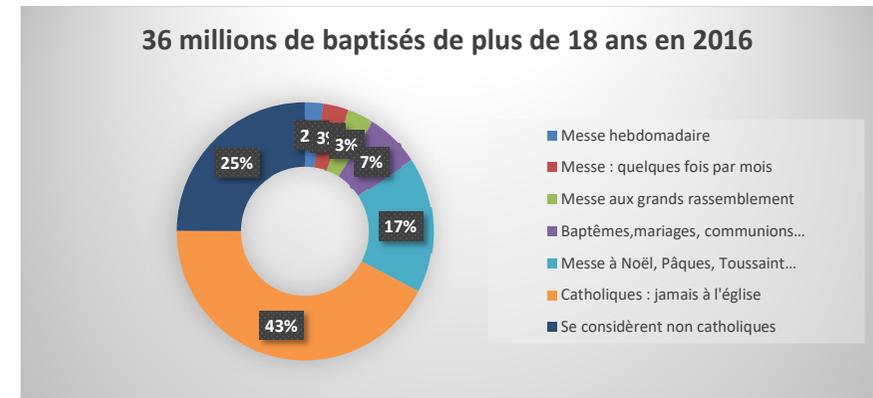
En poursuivant la prospective, si **aucune décision n'est prise par les évêques de France pour un retour à l'initiation chrétienne complète**, on aurait autour de 25.000 confirmations en 2030, ce qui donne une perspective de **40 à 50 ordinations de prêtres par an** vers 2045. Ces ordinations seraient alors réparties entre :

- Moins d'une dizaine de diocèses : Paris, Nanterre, Versailles, Toulon et quelques autres.
- La communauté Saint-Martin
- La communauté de l'Emmanuel
- Les Fraternités en forme extraordinaires
- Et quelques divers.

NB : le chiffre de 25 000 confirmations en 2030 suppose un retour à la tendance d'avant COVID. Rappelons qu'il y a eu 23 484 confirmations en 2020.

G – Baptisés et (ou) catholiques

Lors de l'enquête IPSOS -La Croix de 2016 on a demandé aux adultes français comment ils se situent par rapport à l'Eglise et à la pratique religieuse. Si l'on se réfère à nos dossiers précédents, on sait qu'il y avait alors environ 36 millions de français adultes baptisés qui se répartissaient ainsi :



Explication : D'après l'INSEE, la France comptait 50,4 Millions d'habitants de 18 ans et plus en 2016. L'enquête citée nous apprend que 53,8% se disent catholiques, soit 27,1 millions de personnes. Or, nous savons par nos propres comptages que la France comptait environ 36 millions de baptisés de 18 ans et plus en 2016. De cela nous déduisons qu'environ 9 millions de baptisés se considéraient comme non catholiques soit 25% des 36 millions de baptisés de 18 ans et plus... etc...

Il ressort de cette statistique que l'énorme majorité des baptisés ne se sentent pas engagés par leur baptême au sens que donne le texte *Lumen Gentium – 11* de Vatican 2 : « Les fidèles incorporés à l'Eglise par le baptême ont reçu un caractère qui les délègue pour le culte religieux chrétien ; devenus fils de Dieu par une régénération, ils sont tenus de professer devant les hommes la foi que par l'Eglise ils ont reçue de Dieu. » Aux extrêmes : - **25%** des baptisés dans l'Eglise se considèrent comme non catholiques, c'est-à-dire comme ne faisant pas partie de l'Eglise. Et seulement moins de **3%** des baptisés vont à la messe chaque dimanche comme le demande l'Eglise.

En résumé, **78%** des baptisés n'ont plus de contact avec l'Eglise, **16%** ont des contacts épisodiques au cours de l'année et seulement **6%** des contacts réguliers.

Ces statistiques nous montrent que la grande majorité des baptisés ne font pas de lien entre le sacrement de baptêmes et la vie chrétienne dans l'Eglise.

Cette constatation fait écho à ce qu'on peut lire dans - *Les Conférences Ecclésiastiques du diocèse d'Angers* – écrites il y a deux siècles, en 1823 : « C'est seulement après avoir reçu le sacrement de Confirmation que nous méritons de porter le nom de chrétiens ; nous n'en sommes pas dignes auparavant selon le sentiment de saint Cyrille de Jérusalem. C'est pourquoi quelques Anglais ayant osé dire que les chrétiens qui avaient été baptisés solennellement avec les cérémonies ordinaires, étaient des chrétiens parfaits, quoi qu'ils n'eussent pas reçu la Confirmation, la faculté de théologie de Paris condamna, en 1651, leur doctrine comme fausse, téméraire et contraire au commun sentiment des Pères, et induisant au mépris du sacrement de Confirmation. »

Dans notre précédent dossier sur les ordinations de 2021 nous citons ce qu'écrivait le cardinal Coffy en 1980 dans *La Maison Dieu*. « **On doit dire que baptême et confirmation constituent un tout, qui se célèbre en deux temps. Baptême et confirmation sont dans le prolongement l'un de l'autre, tous deux agrègent à l'Eglise, qui est appelée et transformée par l'Esprit, et qui est envoyée par ce même Esprit pour annoncer la Bonne Nouvelle du Salut. Par le baptême, nous recevons l'Esprit Saint, qui nous fait passer de la mort à la vie, nous assimile à Jésus Christ, fait de nous des êtres nouveaux en Jésus Christ. Par la confirmation, ce même Esprit fait de nous des êtres vivifiants, chargés de témoigner de la vie de Dieu qui nous est communiquée. En ce sens, la confirmation accomplit le baptême.** »

Résumé et question ?

L'Eglise Universelle enseigne que l'Initiation Chrétienne se fait par trois sacrements administrés dans l'ordre suivant : baptême puis confirmation puis communion. Le Baptême et la Confirmation sont **UN TOUT** qui prépare à recevoir le sacrement de l'Eucharistie. Cependant, en France, **pour plus de 80%** des baptisés, l'initiation chrétienne n'est reçue qu'à moitié, et même pour 95% des baptisés de certains diocèses ?

Y a-t-il un lien avec le fait que près de 80% des baptisés français n'ont plus de rapport avec l'Eglise catholique bien que la majorité d'entre eux soient allés au catéchisme et même jusqu'à la première communion ?
